VÉRITÉS ÉVANGÉLIQUES ET POLITIQUES, *OU* LA CONSTITUTION *FRANÇOISE*, ÉTABLIE *SUR LES PRECEPTES* DE JESUS-CHRIST.

par le Citoyen florimond de Hailly. neg- amiens.



A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. Caron-Berquier ; Imprimeur du Département de la Somme, et de la Municipalité, Rue S. Martin.

M. DCC. XCII.

L'An quatrième de la Liberté.

chifre 244. v. Sup-p. 474. 475.

ex Bibliotheca

amati francisci firmini

caudron chirurg. ambian.

INTRODUCTION.

Il n'y a que deux états chez les hommes : l'état de nature, et l'état social. L'état de nature, c'est celui des Sauvages vivant épars et sans loix. L'état social est celui *des Peuples vivant en société*, sous leurs loix.

C'est l'association de tous les hommes habitant sur un même territoire limité, qui composent entre eux ce qu'on nomme une Nation ou un Peuple. Où il n'y a pas d'hommes associés en Peuple, il n'y a, ni Loix, ni Puissance, ni Roi.

Le premier acte qui change l'état de nature en l'état social ou civil, est donc l'association d'un nombre d'hommes qui se constituent en peuple.

Le second acte, ce sont les Loix que ce même Peuple associé se dicte et s'impose à lui-même. Etant égaux avant l'association, ses Loix ne peuvent être qu'égales pour tous, pour la Société et le bien être de tous : et en toute association, c'est la volonté recueillie du plus grand nombre qui prononce la Loi : et la Loi est l'impartageable puissance de ce Peuple. C'est donc ce peuple consommé et confondu *en unité*, par sa coalition qui est la seule puissance, puisque c'est lui qui s'est fait ses propres loix : et en obéissant aux loix, il n'obéit qu'à lui-même. La pire des loix vaut mieux que le meilleur Maître : le Maître a des préférences ; et la Loi ne peut en avoir, ou elle n'est plus Loi.

Ses loix étant faites, ce peuple se nomme un Chef, pour les faire exécuter. C'est ce Chef

qu'on nomme Roi, qui n'a de pouvoir que celui que ce peuple lui a donné, et qui ne peut en rien s'écarter des Loix, ce peuple imprime au Roi une dignité, un caractère qui oblige tous les associés à le respecter : mais le Roi n'est pas le Maître de ce peuple : Il est lui-même un des associés et le Chef de la Société. Un peuple n'a de Maître, de puissance sur la terre que ses propres Loix. (*)

Mais les Evêques Romains, sous les trois noms spécieux d'*Etat Ecclésiastique, d'Eglise, de Puissance Spirituelle*, ont entendu être une Puissance distincte au sein même de toutes les Puissances, chez les Peuples Catholiques, et y avoir la suprématie sur toutes ces Puissances.

Nous nous croyons obligés de démontrer que leur prétendue puissance n'a été établie que sur l'erreur ; qu'elle a été le principe de division des Peuples Chrétiens, et qu'elle est contraire aux divins préceptes de J. C. ; que la puissance en chaque Nation n'est *qu'une*, indivisible, qu'elle réside sans partage dans la coalition de tous les individus de chaque Peuple ; que le Système Théologique ou de Police religieuse distinguée et divisée de la Police civile des peuples est un sophisme : tout estdepolice civile dans unEtat;nul culte extérieur n'est obligé, et le culte intérieur du cœur est de l'ame à Dieu : nul homme n'y a compétence : il n'y a point de Puissance sur la terre entre l'Ame et Dieu. Chacun doit co-

---

(*) Les ignares en politique entendent par le mot *peuple* pauvres. Le Peuple c'est la Nation toute entière, sans dis tinction de fortune. Tout est peuple : le peuple n'est formé que du tout.

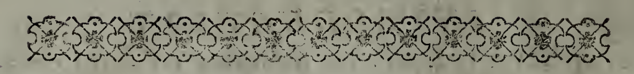
opérer à ramener les opinions à l'*unité* prescrite par l'Evangile. C'est ce principe de justice et de vérité qui nous guide.

JESUS, lumière du monde, si nous osons défendre ta cause, c'est pour, en justifiant ta sagesse et ta gloire, ramener les hommes à l'union, au bonheur que leur offre la sublime simplicité de ta Doctrine.

Les troubles que causent les diverses opinions religieuses, nous ont fait rechercher la vérité. Nous ne l'avons reconnue que dans l'Evangile.

Nous remplissons un devoir en publiant les divins préceptes que nous y avons trouvés de l'*Unité* des Nations en elles-mêmes et de Eglise de J. C. et en mettant ses préceptes sous vos yeux et en parallele avec le Systême et les œuvres de l'Eglise de Rome. Lecteurs, vous jugerez entre J. C., ses Apôtres et les Evêques Romains.

Si nous nous sommes permis notre opinion elle n'en est pas moins soumise à celles des hommes éclairés et vrais : et si nous nous sommes trompés, nous verrons avec reconnoissance qu'ils relèvent nos erreurs. Nous n'admettons que la justice, la raison et l'inaltérable Evangile de J. C. Tout ce qui n'est que l'œuvre des hommes profaneroit une aussi sainte cause. C'est avec les divines autorités qu'il convient de relever nos erreurs, si en effet nous avons mal interprété les préceptes éternels et sacrés du Sauveur du monde et l'œuvre de ses Apôtres.



VÉRITÉS

ÉVANGÉLIQUES ET POLITIQUES.

JESUS, priant Dieu son Père pour le bonheur des peuples s'est énoncé en cette parabole selon S. Jean, *chap. xvij.*

Je vous prie, ô mon Pére, afin que les Nations ne soient qu'*un* en elles-mêmes, comme je ne suis qu'*un* en vous, et comme vous n'êtes qu'*un* en moi, et pour qu'elles soient *consommées et confondues en l'Unité.*

La coalition d'une Nation en elle-même, son association et la volonté générale du peuple qui la compose ; voilà l'*Unité* prescrite par J. C. . . .

La volonté générale, c'est le vœu recueilli du plus grand nombre, et ce vœu constitue en toute association la puissance suprême de toutes les nations ; Puissance consommée et confondue en l'*Unité* de tous les coassociés : tous les individus d'un peuple civilement réuni ne sont qu'*un* en eux-mêmes, la moindre distinction de corporation ou d'ordres différent, en divise l'*Unité* indispensable au bonheur, la moindre division dans l'*Unité* de puissance, le moindre pouvoir arbitraire rompt de fait et de droit le contrat social, et viole le droit inattaquable d'égalité entre gens coassociés.

C'est J. C. qui a cimenté la base constitutionnelle de tous les peuples civilsés et coalisés, afin que tous les individus qui les com-

posent, ne forment qu'une seule et impartageable puissance, résidant en eux-mêmes, comme lui JESUS n'est qu'*un* avec Dieu son Père.

Il est de vérité inattaquable qu'en toute association, il n'est permis qu'aux associés de se dicter les conditions de leur Société, et que la puissance entière réside dans la masse des associés consommés et confondus en l'*Unité* par leur association. Tout systême contraire est absurde, ou d'un homme bourré d'égoïsme, qui ne voit dans la puissance suprême ès mains d'un senl homme, que l'espoir de s'y soustraire, et d'user dans l'état civil d'un peuple; de l'autorité arbitraire que le fort prend sur le faible dans l'état de nature.

Cet état de natute, qui semble si loin de nous, est sous nos yeux : l'enfance en est un tableau vivant : les enfans ne connoissent que le droit arbitraire de la force, et pour loi que la verge : les Aristocrates veulent être d'asses grands enfans, pour que la décence, en les exemptant du fouet, les laisse impunément victimer les petits.

Mais, dans l'Association politique d'un peuple, il n y a point d'âge : tout y est de niveau, comme dans une armée, pendant l'action d'une sanglante bataille, tout y est Soldat, le plomb enflammé par le salpêtre, qui le poursuit en grondant, porte la mort sans choix : là, toutes les mises sont égales.

Il en est de même dans l'Association civile d'un peuple, parce que la vie et les propriétés de chaque individu y sont également soumises et sous la garde de la Société entière.

La masse de la force physique et morale

de la Société étant formée de celles de tous les associés, la Société n'est qu'UN de toutes les forces et puissances des associés consommées et confondues en l'*Unité.* Tu gardes ma vie et mon bien : je garde ta vie et ton bien : voilà l'acte qui nous unit : tout est égal entre nous : Privilèges, Noblesse héréditaire, sont, dans l'Association d'un Peuple, des larcins faits aux uns pour les autres.

Il ne peut y avoir dans une Société que des distinctions personnelles, et pour acquit de services constatés rendus à la Société. Qui n'a encore rien fait pour elle, n'en a rien mérité.

La caisse de la Société n'est formée que du ramas des contributions relativement partielles du produit territorial et individuel de tous les associés : et leurs représentans n'ont pas même le droit d'en donner un sol : ils n'ont que le pouvoir d'en employer les fonds aux objets nécessaires pour l'avantage et sûreté des personnes et biens de tous les Associés. payer un service rendu, n'est point donner : c'est s'acquitter.

Nourrir les pauvres associés n'est point un don : c'est une dette de la Société. Chaque Associé ayant cédé toute sa force à la Société, elle doit la subsistance à celui qui n'en a plus assez pour se la procurer par le travail.

Mais donner une distinction, une noblesse héréditaire, c'est consentir la nullité de l'héritier, c'est lui donner quittance du travail qu'il doit à la Société. Aussi cet héritier ne montoit point de gardes pour ses associés, qui en montoient pour sa conservation : il ne logeoit point de gens de troupes, et ses Associés les logeoient : il ne travailloit point aux

travaux d'utilité publique qu'on nommoit *Corvées*, et il jouissoit du bien-être de ces travaux : il ne contribuoit que dans une proportion usurpatoire sur les autres aux impositions sur ses biens : son voisin nourrissoit de ses propres semences, sur ses propres terres, des lièvres, des lapins, des perdrix, des pigeons, *etc.*, que lui seul avoit le droit de tuer et de manger : et, si leur nourricier osoit en prendre un sur son propre bien, cet oisif héritier tiroit indistinctement sur l'homme comme sur le lapin : et, quand il tuoit cet homme, il lui faisoit la grace de l'exempter des Galères. Si ses associés vouloient danser, il falloit qu'il le voulût : il lioit et délioit, à son gré, l'agilité des filles : il avoit des franchises sur les boissons, sur les viandes, sur le sel, sur la taille, qui étoit l'industrie du labourage: et toutes ses exemptions tournoient à la charge de ses associés, qui nourrisoient son oisiveté. Des autres faisoient tout pour lui, et il ne savoit que les victimer : il plantoit des avenues, dont il ombrageoit impunément la terre de son voisin : il mettoit tout un terroir en parcs, en bassins, en promenades. Plus l'oisif Seigneur étoit riche, plus ses citoyens, qu'il nommoit ses vassaux, étoient pauvres par lui.

Les honneurs tout acquis produisent le funeste esprit d'indépendance sociale, et enorgueillissent l'oisiveté.

Les ci-devant Nobles d'héritage regardoient avec une supériorité méprisante les hommes qui, dans les arts et métiers, dans le commerce et dans les armées, ont été les plus utiles à l'Association des François entre-eux :

ils victimoient tous ceurx que l'iniqnité d'un Gouvernement arbitraire n'avoit pas revêtus d'un vain titre héréditaire, obtenu à prix d'argent, ou par l'intrigue, ou par un service utile, mais dans tous les cas, sans considération des qualités personnelles de l'héritier de l'ennobli.

Dans l'état de nature, la force ou l'adresse est de primauté dans l'état social : tout est de loi : nul n'a droit sur un homme, si ce même homme n'a même droit sur lui.

Celui qui passe de l'état de nature à l'état social, cède toute sa puissance physique à la Société : donc la Société lui en doit l'équivalent au moral, sinon, il a le droit de la reprendre. Avant l'association, ma force individuelle constituoit ma liberté : je l'ai cédé à la Société : la Société, en retour, me doit garantir de tout pouvoir arbitraire et d'oppression qui entravent ma liberté ; tel qu'un vendeur garantit à son acquéreur une jouissance paisible, libre de tout trouble ou empêchement quelconque. Si, dans l'association un homme quelconque a privilège distinction honorifique sur moi, l'égalité est rompue : et où il n'y a pas d'égalité, il n'y a pas de liberté: où il n'y a pas de liberté, il n'y a de loi que la force. Les Aristocrates veulent faire entendre que la sage et sainte Liberté constitutionnelle est licence : et, au contraire, elle n'est établie que pour réprimer leur licence.

Les Aristocrates appellent anarchie l'égalité en droit et considération sous la Loi, et il n'y d'anarchie dans l'état social que l'inégalité en droits et considérations : ils produisent le désordre : la licence du riche s'accroît en

proportion relative de l'esclavage du pauvre, et méle le droit arbitraire de l'état de nature avec la justice de l'état social.

Si le pauvre eût usé de son pouvoir physique envers le riche, comme le riche a usé de ses facultés morales contre le pauvre; la Société auroit été en combat perpétuel, et le riche auroit succombé, le pauvre étant bien plus nombreux. Alors l'état social se seroit maintenu dans sa pure uniformité, tel que Jésus-Christ l'a prescrit; que les peuples ne soient qu'UN en eux-mêmes, comme il n'est qu'UN avec Dieu son Père.

L'Association de tout un peuple ne peut être, et n'est qu'*une:* sa puissance réside dans son association : et cette puissance, qui est en lui même, n'est qu'*une*, dont tout émane. Pourquoi la soi disante Puissance Ecclesiastique, distinguée et divisée de la puissance civile des peuples sous le spécieux nom de puissance spirituelle (qui n'est qu'à Dieu,) fut toujours, de la part des Evêques Romains, une violation de la Doctrine de Jésus-Christ: elle dissout et rompt l'*Unité* sociale qu'il a imposée aux Nations, en ces termes :

*Que les Nations ne soient qu'*un *en elles-mêmes, comme je ne suis qu'*un *avec Dieu mon Père, et qu'elles soient consommées et confondues en l'*Unité.

Aussi, l'arbitraire puissance des Evêques de Rome eut-elle le sort de toutes les infractions faites aux Décrets de J. C. : elle fut le germe des divisions intestines qui ont toujours agité les Etats Chrétiens, et l'anéantissement de cette puissance est aujourd'hui un foyer de discorde qui consumera les Prêtres réfrac-

taires à la Mère-Patrie, qui ont pris le parti des Evêques, sans peser la sagesse des motifs qui ont aboli leur empire, dont ces Prêtres mêmes étoient les esclaves : car ces Evêques tels que les orgueilleux égoïstes du monde, qui se nomment entre-eux *Gens comme il faut*, et qui sont précisément des gens comme il n'en faut pas, qui traitent la multitude de *bas Peuple*, qu'ils opprimoient; ces Evêques, dis-je, qui, au mépris du Précepte de Jésus, énoncé en S. Matthieu, (chap. xxiij.) s'appelloient *Pères* et *Princes de l'Eglise*, (*) *Haut Clergé*, ne contribuoient aux besoins de la Nation, qui conservoit leur existence physique et morale, que sous l'indépendant Tribut de *Don Gratuit*, et ils imposoient arbitrairement et despotiquement les Prêtres, qu'ils chargeoient des travaux du culte, et qu'ils avilissoient du nom humiliant de *Bas Clergé*; et ces Prêtres préfèrent le despotisme de ces Evêques à la sainte et douce égalité par Jésus-Christ, et que leur offre la Mère-

(*) Jésus a dit au Peuple, en S. Matth. chap. xxiij : N'appellez personne Père, parce que ce mot veut dire Prince d'une Secte. Malgré cela, les Evêques se sont fait appeller Pères et Princes de l'Eglise; les Prêtres aux Confessionnaux, les Moines dans leurs Cloîtres, se sont fait nommer Pères : il semble qu'en tout ils se soient fait un principe de contredire J. C.

Jésus, au même chap. a dit : N'appellez personne Docteur; et les Evêques et Prêtres se sont fait appeller Docteurs. Jésus a dit : Il n'y a que le Christ de Docteur; les Païens ont eu leurs Docteurs en Théologie; et dans toutes les Sectes, ce sont les Docteurs qui y ont produit le trouble et la division des cultes et opinions religieuses. Leur fausse science n'a causé que le désordre; la doctrine de Jésus est à la portée de tous. On n'a besoin de savoir que ce qu'il faut pour être saint; et cette béatitude ne s'obtient pas par des paroles, c'est par de bonnes oeuvres.

Patrie dans leur coalition civile avec la Nation toute entière, qui malgré leur ingratitude, les nourrit encore dans une paisible oisiveté.

Jésus n'a prescrit aux hommes d'autre culte que l'adoration de Dieu intérieurement, de cœur, en esprit et en vérité : Dieu voit dans ce culte, et le juge : il n'y a point de puissance intermédiaire entre le culte, qui est l'action de l'ame, et Dieu. L'Evêque et le Prêtre, qui disent avoir le pouvoir de lier et de délier les consciences envers Dieu, se trompent. Jésus a dit (en S. Matthieu c. x.) *Nul homme n'a de pouvoir sur les ames :* et l'ame et la conscience ne sont qu'un sous différentes dénominations.

Jésus-Christ est Dieu, à mon opinion et à celle de tous ceux qui ont été élevés dans ce principe : il est le Créateur de tous les hommes : il a donné à sa doctrine le nom d'Eglise.

C'est son *Unité* avec Dieu le Père et l'universalité de sa doctrinequi constituent l'*Unité* de son Eglise *. L'Eglise Grecque, celle de Calvin, l'Eglise Romaine, celle de Luther, ou de Mahomet, toutes ces différentes corporations qui se sont nommées Eglises, sont l'œuvre des hommes : il n'y a qu'une seule Eglise au monde : c'est celle de J. C. énoncée dans la sublime simplicité de l'Evangile.

La Corporation des Evêques Romains n'a

---

* c'est parce que Jésus est une même essence infinie avec Dieu le pére, que sa doctrine, qu'il a nommée son Eglise, n'est qu'UNE pour le monde entier ; qu'elle est universelle, Rien de l'ouvrage des hommes ne l'est, et nulle institution humaine, ni locale, n'a dû prendre le nom d'Eglise.

pas pu se nommer l'Eglise : ce nom n'appartient qu'à l'universelle Eglise de Jésus Christ. Cette Corporation a aussi anticipé sur le droit des nations, en se nommant *ETAT Ecclésiastique.* Le nom d'*ETAT* n'appartient qu'aux Gouvernemens, aux Pouvoirs consentis et délégués par la Puissance Suprême des Peuples concentrés en eux-mêmes et co sommés et confondus en l'*Unité*, tel que Jésus et le droit naturel et indestructible des gens le prescrit.

Jésus a nommé l'église son épouse. Pour enseigner, par cette parabole de l'union inviolable et indissoluble d'entre l'époux et l'épouse, qu'à lui seul, qu'à sa doctrine seule au monde appartient le nom d'église : toute corporation d'hommes qui s'est donné ce nom n'a point entendu la parabole de Jésus-Christ, ou la profane.

Les Evêques Romains ont fait comme les Rois qui se sont donnés les noms du territoire des peuples, qui se sont appellés Roi d'Espagne, Roi de France, etc.; au lieu de se nommer Roi des Espagnols, Roi des François, les Evêques se sont nommés l'Eglise, comptant qu'ils leurs suffisoit comme aux Rois de se donner les noms des territoires pour se les approprier et enchaîner les esclaves à leurs gouvernemens tous ceux qui y habiteroient, les Evêques plus ambitieux que les Rois, avoient pris le nom universel et inviolable de l'épouse de Jesus-Christ, comptant que cela leur suffiroit pour que leur corporation ait la suprématie de puissance, sur tous les peuples et sur tous les Rois de l'univers.

Mais les empires établis dans les ténebres de l'erreur, palissent à l'éclat lumineux de l'Evangile, qui est une digue insurmontable à l'esprit de domination illégitime.

Les paroles de Jesus-Christ sont des décrets éternelles, si les hommes ne s'étoient jamais écartés de la Constitution de ce divin Législateur, ils n'auroient jamais eu bésoin d'en refaire, ils seroient heureux et tranquilles, il n'y auroit ni privilége, ni droit arbitraire, ni distinction héréditaire, ni partage de puissance dans une même Nation, chaque peuple civilement associé ne feroit qu'*un*, et tous les individus de ce peuple, constituroient par leur coalition, la seule puissance supréme en eux-mêmes, consommée et confondue en l'unité de la Nation entiere.

C'est cette divine constitution que viuet d'exécuter la France, elle n'a fait que se conformer aux préceptes Jésus-Christ, elle remet les hommes tels que Dieu les a créés pour vivre en société, tous de niveau en droits et considérations sous leurs propres loix, en chaque peuple la puissance n'est qu'une, et cette puissance c'est la loi. La France régénérée d'après la Constitution qu'à dicté Jésus Christ, n'est plus qu'un peuple de freres, et en renonçant à toutes conquêtes, elle a jurée de fraternité avec tous les peuples de la terre, si avec une aussi sainte cause elle céde aux Rois, aux Evêques, en qui l'orgueil à éteint tout principe de justice, si elle céde aux ames foibles et prévenus, aux égoïstes-aristocrates, ennemis de la lnmiere et de l'ordre, elle sera regardée comme la plus vile et la plus méprisable des nations de

la terre ; il n'y a pas de petite Citée Liégoise, Genevoise, qui n'aura droit de l'insulter, le nom François sera celui de l'être le plus inconséquent et le plus bas. François, la guerre, ce fléau qui fait la honte de l'humanité, est allumé, votre Roi l'a demandé, vous l'avez consentie, suivez vos ennemis, vous en avez dans votre enceinte de plus dangereux que vos voisins: qui déchire le sein de la mere Patrie, peut verser le sang des freres, craignez l'orgueil abattue, de ceux qui vous regardoit comme créés d'un limon impure, ils vous refusoient l'égalité sous vos Loix ; devenez leurs maîtres, et en leur rendant après, cette juste égalité, vous leurs prouverez l'injustice qu'ils avoient de vous la refuser.

Mais avant de frapper sur les braves et malheureux Soldats des Despotes qui vous poursuivent, offrez leurs un asile heureux sous vos foyers, dites leurs que le pays de l'égalité est la terre de l'homme, si ils ne se rendent pas à cette sainte vérité, gémissez de leur erreur, et que le triomphe de vos armes leur apprenne à chérir l'offe de la vertu...

Mais continuons à justifier l'unique et véritable Eglise....

Jesus a nommé sa doctrine, Mere Sainte Eglise, pour enseigner aux hommes qu'elle renferme sans exception, l'univers dans son sein, le Concile de Constantinople l'a nommée Catholique, parce que ce mot signifioit *universelle*. . . . L'Eglise de Jesus n'est point celle des Evêques Romains, ils lui ont grossie les traits pour la rendre menaçante, ils l'ont noircie du charbon de l'enfer pour la rendre effrayante

effrayante, ils en ont fait un spectre, une magie pour intimider les foibles, l'Eglise de ses Evêques est sévére et intolérante, celle de Jesus est douce et attrayante, celles des Evêques est locale, elle est à Rome ; celle de Jesus est universelle, c'est le monde entier, le ciel en est la voute, sous laquelle tous les humains y sont également à couverts pour chacun à leur gré, y travailler à leur salut dans l'adoration intérieure de Dieu et dans l'amour de leur prochain, ceux qui remplissent ses deux divins préceptes sont à la Mecque comme à Paris, membres de *l'universelle Eglise*, de la seule véritable, de celle de Jesus-Christ.

Il seroit contraire à son essence, parfaite et infinie, qu'il ait fait des institutions momentanés et locales; placer l'église de Jesus seulement à Rome, dire hors de l'Eglise Romaine, point de salut ; c'est une impiété catholique, c'est nier l'universalité de l'église de Jesus, c'est nier sa divinité, car si sa doctrine qui est son église n'est pas universelle, il n'est pas Dieu.

Les Prêtres de Rome diront qu'ils ne nient point l'universalité de l'Eglise de Jesus, mais qu'elle n'est point universellement proféssée, ils se trompent, elle l'est par-tout où les hommes adorent Dieu intérieurement en vérité et en esprit, et aiment leur prochain comme eux-mêmes.... Et ses deux préceptes qui constituent l'Eglise de Jesus-Christ, sont annexés à la nature de l'homme.

La bigarure et l'instabilité de tous les cultes extérieures établis par l'intérêt et l'esprit de domination des uns sur la foible cré-

dulité des autres ne peut faire varier l'uniforme et éternelle doctrine de Jesus-Christ, le seul culte intérieur et la tolérance qu'elle prescrit en assurent à jamais l'universalité.

Le Chrétien de l'église de Jesus est l'ami de tous les hommes, celui de l'église Romaine est un aveugle égoïste qui croit s'élever au ciel en plongeant en enfer tous ceux qui ne croyent point que lui seul sait adorer Dieu, et que la béatitude céleste n'est réservée que pour lui et à son culte.

Les prêtres de l'église des évêques Romains ne parlent que de suprématie, d'infaillibilité, de décisions de Peres et des Conciles tous cela n'est qu'eux-mêmes ; l'église de Jesus n'a pas besoin de ces apparentes autorités, elle est empreinte à notre essence cette unique et divine église, c'est le cœur de l'homme, le juste la décore et le méchant la profane.....

Jesus a dit en St. Jean, Chapitre IV, Dieu est esprit et veut être adoré intérieurement en vérité et en esprit ; se reposant au puit de Jacob il a dit à la Samaritaine: c'est à présent que les vrais adorateurs ne seront plus asservies aux choix des formes et des lieux, mais qu'ils adoreront Dieu le pere intérieurement en vérité et en esprit, car voilà les seuls adorateurs que Dieu veut et recherche ; *Nam pater tales quærit qui adorent eum*, et Jesus a ajouté ses paroles à la Samaritaine : vous n'adorerez plus Dieu mon pere sur cette montagne, ni au temple de Jérusalem, mais vous l'adorerez intérieurement en esprit et et de cœur.

C'est ainsi que Jésus, rompant les préjugés et les superstitions religieuses, qui sont le germe de la division des nations en elles-mêmes, fit de l'univers un peuple de frères, en ramenant tous les hommes à son église, qui ne prescrit que l'adoration intérieure du cœur et l'amour du prochain.

Nous ne désavouons cependant aucun culte extérieur : ils sont utiles : ils servent de ralliement et d'édification : et dès qu'une nation a adopté un culte extérieur, il est bien de s'y conformer.

Mais ils doivent être dégagés d'erreurs : car ils produisent un effet contraire à leur institution, dès qu'une opiniâtreté d'opinion superstitieuse et intolérante les divise.

C'est un crime de condamner quelque culte extérieur que ce soit, parce que leur but est toujours l'adoration de Dieu.

S. Pierre en a donné le précepte aux Actes des Apôtres, chap. x., étant avec S. Paul et S. Barnabé au Concile de Jérusalem .... sur ce que les Pharisiens condamnoient le culte des Gentils, S. Pierre leur dit : *Mes Frères, vous savez que Dieu m'a choisi pour annoncer l'Evangile aux hommes : Dieu qui connoît les cœurs, ne fait nulle différence entre les Gentils et nous : les Gentils croient comme nous que c'est par la grace de Dieu qu'ils seront sauvés.*

Dieu n'a qu'un peuple, c'est l'univers : et sa doctrine et ses œuvres sont de toute éternité : *Je juge*, dit S. Pierre, *qu'il ne faut pas troubler les Gentils dans leur culte, ni dans leurs opinions religieuses ; mais leur écrire seulement qu'il convient au Saint-Esprit et à*

Nous de ne leur imposer d'autres charges, d'autres devoirs que ceux qui sont nécessaires.

SAVOIR:

Qu'ils s'abstiennent de l'impureté, de la fornication et de répandre le sang humain.. Barbasas et Silas portèrent cette Lettre aux Gentils, et en furent bien accueillis.

(Aux mêmes Act. des Apôtr. chap. xj.) S. Pierre étant retournés à Jérusalem, les Circoncis le contestèrent encore sur les Gentils, parce qu'ils ne l'étoient pas : ils les appelloient impurs. Pierre leur dit : *N'appellez personne impur : Jésus a purifié tout.* Et Pierre leur ajouta *: Il me souvient que Jésus a dit :* « Jean a baptisé d'eau : mais vous, Gentils, » vous serez baptisés du S. Esprit ».

Pierre dit encore aux pharisiens : *Nombre d'habitans de Chypre et de Cyrène arrivés à Antioche annoncèrent aux Grecs la doctrine de Jésus ; et tous ceux qui y crurent, furent sans circoncision ni baptême, frères de J. C.*

Comparons les divines paroles de Jésus à la Samaritaine et celles de S. Pierre aux pharisiens avec la farouche intolérance des Evêques Romains qui imbuent la tête des faibles de la réponse que Jésus a faite à Nicodème Docteur en Israël, que quiconque ne renaît point de l'eau du Baptême, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu : mais les Evêques Romains ne disent point que les prophéties avoient annoncé que tout seroit en parabole dans la bouche de Jésus-Christ. Expliquons dans sa pure vérité celle dont il s'est servie en parlant à Nicodème.

Cette renaissance de l'eau du Baptême est la figure de la régénération que la doctrine que

Jésus a apportée au monde entier. Cette eau est l'emblême de la purification des divers cultes extérieurs qui divisoient les peuples sur l'adoration dûe à Dieu, et que Jésus a réunis dans son église, qui ne commande que l'adoration intérieure du cœur et l'amour du prochain : c'est ce précepte divin qui, selon S. Pierre, purifie tout : ce précepte est le Baptême : la simple et sublime doctrine de Jésus renferme le Baptême : chacune des institutions humaines peut en marquer l'empreinte à son gré : mais ce n'est qu'au cœur du juste qu'elle reste gravée.

Si le salut de l'homme dépendoit des institutions humaines, Dieu seroit sans puissance, et Jésus un faux Sectaire. Déjà la dévote calomnie crie contre nous à l'impiété.

Qu'elle ne dise point que nous voulons abolir le premier signe du Chrétien : nous le révérons : nous le regardons comme aussi nécessaire à notre culte religieux, qui l'a adopté d'après Jésus, qu'il est injuste de condamner ceux qui, parmi les Catholiques, en sont privés par des circonstances involontaires et impérieuses, ou ceux qui, élevés dans d'autres principes, n'en ont jamais connu, ni adopté l'usage. Chacun doit suivre ceux de son pays, et s'y conformer en tout ce que prescrit l'ordre social ; mais ne jamais condamner ceux des autres. C'est ainsi que nous remplirons les devoirs de Citoyen, et celui de la tolérance, tous deux prescrits par Jésus et ses Apôtres, et qui sont la base de la charité chrétienne.

Jésus-Christ a dit (en S. Marc, chap. X.) *Qui fait la volonté de Dieu, est par-tout mon frère.*

Les Turs, les Juifs, qui adorent Dieu, et aiment leur prochain, sont, comme les François, frères de Jésus Christ.

Les Evêques disent qu'ils ne peuvent s'acccorder de fraternité avec les Juifs, parce qu'ils ne reconnoissent point Jésus pour le Messie annoncé par les prophéties. Ils ont donc oublié que S. Pierre, dont ils se disent les Représentans, a dit aux Juifs (aux Actes des Apôtres, chap. iij.) *Je sais que c'est par ignorance que vos magistrats et vous avez fait mourir JESUS : mais vous n'en êtes pas moins compris dans l'Alliance que Dieu a faite avec le monde entier.* Et la France effectue aujourd'hui cette divine alliance avec toutes les nations de la terre.

L'homme élevé dans la croyance que Jésus-Christ est Dieu, est très-condamnable de ne le point révérer comme Dieu.

L'homme élevé dans un principe différent par rapport à Jésus, mais qui néanmoins aime et adore Dieu en vérité et en esprit, et qui aime son prochain comme lui-même, est un fidele Sectateur de la doctrine de Jésus, et frère de tous ceux qui la pratiquent.

« La connoissance de Jésus-Christ n'est » pas essentielle à la félicité », dit le P. Amelot en sa Troduction de l'Evangile, publiée par le Pape Clément VIII, approuvée par le Clergé de France, par les Archevêques de Paris et de Sens, et par nombre d'Evêques, dont l'un étoit M. Faure, alors notre Evêque à Amiens. « Nul homme n'a droit de juger les » opinions sur Jésus-Christ Dieu, ou sur Jésus-» Christ seulement sage Législateur : il n'ap-» partient qu'à Dieu seul d'en connoître ».

Sans la tolérance il n'y a point d'amour du prochain, et sans l'amour du prochain il n'y a plus de Chrétien.

L'intolérant est l'antagoniste de Jesus, c'est par intolérance que les fanatiques Juifs l'ont crucifié, et les prêtres refractaires lui perpétuent ce supplice.

C'est par intérêt que ses prêtres ne voyent l'église de Jésus que dans l'église Romaine, l'Evangile nous la montre dans le monde entier, elle est par-tout où respire un homme.

Jesus a dit aux Pharisiens, en Saint Luc, Chapitre XVIII, le Royaume de Dieu n'est point ici plutôt que là il est par-tout, il est pour tous, en remplissant sa Loi.

Aux Actes des Apôtres, chapitre XVII, St. Paul étant dans l'aréopage d'Athenes, a dit aux Athéniens : Dieu ne demande aux hommes que le culte intérieur du cœur, il n'est point sur la terre une Nation qu'il préfére à l'autre, il ne fait nul distinction des personnes ni des lieux..... et St. Pierre aux mêmes Actes a dit : celui qui aime et craint Dieu et fait les Actes de justice, de quelque nation qu'il soit, lui est toujours agréable.

Mais les évêques et prêtres rébelles à la mere patrie, damnent tous ceux qui préférent la douce et tolérante doctrine de Jesus et de ses Apôtres à l'intolérance impie qu'ils ont semés dans le cœur des foibles crédules, qui jamais ne se sont pénétrés de la sainte doctrine de Jesus-Christ qui ne prêche qu'union et douceur, Jesus a prié pour que les peuples ne soient qu'un en eux-mêmes, comme il n'est qu'un avec Dieu son pere, et la priere du Sauveur du monde n'est pas

même entendue, par ceux pour lesquels il s'est sacrifié.

C'est par cette inhumaine intolérance que les évêques et prêtres ce sont procúrés des milliards de biens et leur superstitieux empire, cet égoïste systême, *hors de l'Eglise Romaine point de salut*, leurs a valu leurs scandaleuses richesses, et comme les principes en étoit contraires à ceux de Jésus-Christ, ces mêmes richesses ont causés leur désordre et leur chûte.

C'est la fin ordinaire que la justice de Dieu réserve à toutes les usurpations, plus elles sont grandes, plus il retarde cette chûte, afin que l'humiliation subite égale l'iniquitable élévation des usurpateurs......

Les quatre Evangélistes nous ont transmis dans les mêmes termes, l'universelle, simple et sublime loi de Jesus, elle est pour tous les temps et pour tous les lieux; elle produit en tout gouvernement les vertus sociales; elle constitue l'unité civile et religieuse, consommées et confondues en la seule puissance coalisée des peuples, cette loi est parfaite comme son Divin Auteur;

La Voici :

Aimer Dieu plus que tout, et son prochain comme soi-même, adorer Dieu intérieurement en vérité et en esprit.

Voilà a dit Jésus toute la Loi et les Prophetes.

Que cette sainte Loi est douce et lumineuse, qu'elle est consolante pour l'ame qui s'en pénétre et la médite.

L'amour et l'adoration de Dieu éleve l'ame vers son Auteur, pour admirer ses œuvres, contempler sa gloire, et lui faire desirer le bonhenr éternelle auqnel il l'a destine.

L'amour du prochain comme soi-même, met tous les hommes de niveau, fait du monde entier un peuple de frères se tolérant, s'entre-aidant mutuellement : et cet amour leur ouvre, dans le bonheur de leur union sur la terre, la porte de la béatitude céleste.

Le Maître de l'univers est descendu du ciel, pour éclairer les peuples, et les évêques chargés de les en instruire, les ont induits en erreur pour les asservir sous leur joug : ils ont tout défiguré, tout enfreint pour se constituer en état, en royaume, au sein même des royaumes ; et sous le titre spécieux de puissance spirituelle (qui n'est qu'à Dieu), maîtriser les nations et les Rois.

Le corps de l'homme est matériel : l'ame seule est spirituelle, et il n'y a que la puissance sur les ames qui soït puissance spirituelle. Et Jésus a dit (en S. Matth. chap, x.) *Le pouvoir des hommes s'étend au plus sur corps, mais ils n'en ont aucun sur les ames.*

Donc la puissance spirituelle des Evèques est une nullité, une erreur, contraire aux paroles de Jésus-Christ : elle répugne à la raison : il faut en être dépourvu pour croire que des hommes aient puissance sur les ames: ils sont si faillibles et si partiaux, que s'ils en avoient, l'anéantissement de la bête seroit bien préférable à l'éternité promise : et la puissance spirituelle des Prêtres produiroit avec raison le dangereux matérialisme. Car qui ne préféreroit de croire à la mort de l'ame

plutôt qu'à l'incertitude d'une éternité de malheur, prononcée par le caprice, l'ignorance, l'erreur ou la vengeance d'un Evêque ou d'un Prêtre? Comment les Evêques ont-ils osé dire avoir cette puissance? Elle fut la base de leur principe. Dans quelles erreurs n'ont point été entraînés tous ceux qui en ont suivi toutes les conséquences!

Jésus a dit encore (en S. Jean, chap. iv.): *Celui qui est venu d'en haut, est au dessus de tout: celui qui tire son origine de la terre, n'est que terre, et ses paroles tiennent de la terre.* Mais les Evêques créés de la boue, et qui en ont, comme tous, la corruption, veulent avoir en ce monde un Royaume dominant sur tous les Royaumes.

Cependant Jésus a dit (en S. Jean, c. xviij.) *Mon Royaume n'est pas de ce monde*: et au chap. xiij. *L'Apôtre n'est pas plus grand que celui qui l'a envoyé.*

En toutes choses, et par-tout les principes et les œuvres de ces Evêques et Prêtres, qui se sont nommés l'Eglise, sont directement contraires à la doctrine de Jésus-Christ, qui est son Eglise, et aux actes de ses Apôtres.

Expliquons la mission que Jésus a donnée à Pierre, et sur laquelle les Evêques et Prêtres s'appuient pour séduire les faibles trop crédules, dont nous savons qu'ils ne cessent de les entretenir.

Jésus a dit à Pierre : *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre j'établirai mon Eglise . . . . .* l'église de Jésus-Christ, sa doctrine dans sa simple et sublime vérité.

Cela veut dire que Jésus a chargé Pierre de la publier : nous avons vu avec quelle préci-

sion et quelle douceur S. Pierre s'en est acquitté, envers les Pharisiens, au rapport des Gentils.

Les Evêques Romains en ont-ils agi de même envers les peuples d'opinion religieuse différente à la leur ? Ils damnent les Luthériens, les Calvinistes, les Mahométans, etc. et Saint Pierre dit qu'il ne faut troubler personne dans ses opinions et culte religieux ; que tous ceux qui aiment et craignent Dieu, et aiment leur prochain, sont par-tout Disciples de Jésus-Christ, les Calvinistes, les Luthériens, les Mahométans, etc. aiment et craignent Dieu, autant et plus que les Evêques Romains : ils damnent les juifs ; et S. Pierre a dit que Dieu les a compris dans son alliance avec le monde entier.

Vous voyez, Citoyens, que le Système des Evêques de Rome est tout opposé à celui de S. Pierre. Ses Evêques damnent tout, et Saint Pierre tolère tout, sauve tout, par la douceur de ses préceptes.

Jésus a encore dit à Pierre : *Ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le Ciel : ce que vous y délierez, sera délié, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre vous.*

Cela signifie que Jésus a dit à Pierre que ceux qu'il liera à sa douce et universelle Loi, en recevront la béatitude céleste ; mais que ceux qui l'entendront, et qui se livreront de préférence à de criminelles passions, seront privés du bonheur éternel.

Et cette parab. le que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre vous; signifie enfin que Jésus a assuré Pierre que l'enfer anticipé par l'hypocrisie des faux et ambitieux Sec-

taires de la terre ne prévaudra jamais sur la sainte et divine doctrine qu'il le charge de publier.

Jésus a de plus dit (en S. Jean , chap. x.) *Il n'y aura au monde qu'un seul troupeau , et qu'un seul Pasteur : je ramène au Bercail toutes les brebis égarées : je suis le Pasteur : je donne ma vie à mon troupeau , et mon troupeau c'est l'Univers.*

Comment après ces paroles de Jésus-Christ peut-on croire à l'imaginaire prédilection d'une église romaine , et hors de laquelle encore il n'y auroit de salut pour personne ?

On préfère à l'universelle église de Jésus-Christ une corporation de prêtres qui se sont nommés l'*Eglise*, qui ont osé , je le répète , s'adopter le nom sacré et inviolable d'*Epouse de Jésus-Christ* ; qui se sont établis , par des Conciles d'évêques, qui ne se sont conciliés qu'entre eux-mêmes sur tout ce qui s'accordoit à leurs intérêts et leur orgueil de dominer les nations et les Rois ; qui ont décidé qu'ils décidoient qu'ils avoient la suprématie sur toutes les puissances, qu'ils avoient même la puissance spirituelle, qu'ils étoient infaillibles , deux attributs qui n'appartiennent qu'à Dieu seul : et on a cru à ces erreurs , quand on avoit sous les yeux le divin évangile de Jésus qui les dément, et la raison qui y répugne!

Il est bien étonnant que nous soyons obligés de citer tant de vérités prononcées par Jésus et ses Apôtres , pour dessiller les yeux des peuples , et qu'il suffise aux prêtres de leur opposer des erreurs pour les tromper!

L'empire de la superstition est bien dangéreux, si après l'expose de ces saintes vérités Jesus-Christ reste encore sacrifié et méconnu.

Si les évêques tel que l'a fait St. Pierre, eussent annoncés aux peuples la morale de l'Evangile dans sa simple et sublime vérité, eussent prêchés au par-dessus de tout, la tolérance religieuse tant recommandé par Jesus et ses Apôtres ; l'univeɹs n'auroit qu'un culte, mais il y en aura toujours tout autant d'opposés entre-eux qu'il y aura de Sectes de prêtres formés en corps, en états, et ses prétendus états diviseront toujours en eux-mêmes les seuls et vrais états qui sont les Nations, et empêcheront qu'elles ne soyent qu'*un* en elles-mêmes, et qu'elles soyent consommées et confondues en l'*unité* prescrites par Jesus-Christ.

Il faut n'avoir nul idé d'ordre, ni de gouvernement pour admettre deux puissances dans un même état, quelqu'uns disent-elles y ont été, cela est vrai, mais elles s'y sont toujours entrechoqués, et jamais elles ne s'y sont accordés que pour s'entre-aider à pressurer, à oppresser les peuples par la superstition et le pouvoir arbitraire.

Jesus a dit en St. Mathieu Chap. XVIII, *Si deux d'entre vous s'accordent ensemble sur la terre, ils obtienderont tout de mon pere qui est dans le Ciel*;

Cet accord de deux sur la terre est la puissance civile et religieuse des peuples confondues en eux-mêmes, par les décrets de Jesus-Christ, et que Jonathas et Simon évêques de l'ancienne Loi, avoient divisés chez

les Juifs, ces deux évêques avoient pris les noms de Chefs de la Nation, et avoient par l'empire du fanatisme, gouvernés despotiquement toute la Judée et partie de la Samarie, mais Dieu se servi de César et d'Antoine pour dépouiller ces deux Pontifes de l'empire qu'ils avoie ntusurpés par la superstition.

Jesus a dit encore en St. Marc, Chapit. II. *Tout Royaume divisé en lui-même sera ruiné, cette division n'est autre chose qu'un partage dans sa puissance, il faut que la puissance ne soit qu'une, sinon l'état est divisé et périt tôt ou tard, deux maîtres en une même maison ne peuvent la gouverner sans désordre, et sans, à la fin en causer la ruine.*

Tout est de police civile dans l'association d'un peuple, il n'y a que le culte intérieur du cœur, qui est de l'homme à Dieu.

Nul n'est contraint au culte extérieur, c'est un acte libre, mais nul n'a le droit de s'y opposer; quand le Gouvernement Civile, l'a admis, et c'est à lui seul à y maintenir l'ordre, et punir ceux qui le troublent. Mais nous n'avons point achevé la mission dont Jésus a honoré Pierre, les évêques qui s'appuient de ses pouvoirs croiroient qu'à dessein nous ne les avons point tous exposés à nos lecteurs, Jesus a remis à Pierre deux Clefs, emblême de la Porte de la Béatitude, ouverte aux cœurs justes, et de celle du malheur réservée aux ames méchantes, intolérantes et endurcies dans les passions humaines.

Mais les papes chefs de l'église des prêtres ont mis ses deux clefs sous leur bonnet, ce

bonnet est celui de la liberté dominante qu'ils se sont arrogés, et ses deux clefs en sautoir, sont l'allégorie des fers avec lesquels ils ont enchaînés les aveugles et superstitieuses Nations et avec lesquels ils garotent encore les esprits trop prévenus qui par une aveugle habitude préfèrent leur erreur à la simple et divine Loi de Jesus-Christ.

Les erreurs qu'on semés les évêques sont si enracinés dans l'ame des Dévots, que si Jesus-Christ revenoit sur la terre, ils le méconnoîtroient et le crucifiroit une seconde fois, les Dévots d'aujourd'hui sont exactement ce qu'étoient il y a dix huit siecles, les fanatiques Juifs.

Nous ne disons rien en cet écrit, que l'évangile à la main, nous copions mot à mot les paroles de Jésus-Chist et de ses Apôtres; si cependant il y a quatre ans, nous eussions publiés ces saintes vérités, un éternel cachot ou l'échaffaut en eut été la récompense.

François quel étoit ton esclavage, tu ne pouvoit pas même défendre la divine doctrine de Jésus-Christ, contre ceux qui chargés de l'enseigner, la défigure et la calomnie, pour la faire servir à leur intérêt et à leur orgueil, de dominer les Nations et les Rois.....

L'esprit des Dévots est bourré d'une si superstitieuse prévention, qu'ils ne croyent qu'à ce qu'ils craignent et à ce qu'ils ne conçoivent pas, ils préfèrent un ramas de mots vuides de morales et de lumieres, à la vérité de l'Evangile, et ces gens se disent Chrétiens, ils sont plus éloignés de la doctrine de Jésus-Christ, que ceux qui n'en entendirent

jamais parler, il seroit plus aisé d'en pénétrer l'ame d'un sauvage, que de détruire les préjugés dont leur cœur est gangréné.

Voilà comme les peuples en perdant leur puissance suprême, ont aussi perdus la raison, l'esclavage enchaîne l'homme au morale comme au physique.

Continuons à rechercher si les évêques ont au moins imités en quelque chose Jésus et ses Apôtres, dont ils se disent les successeurs, suivons en tout pas à pas l'Evangile qui nous éclaire.

En St. Jean Chapitre XIII, Jesus parlant à ses Disciples, leurs dit : *Si je vous ait lavé les pieds, moi qui suis votre Maître, c'est pour que vous vous en fassiez de même les uns envers les autres, vous êtes tous égaux....* Au contraire, les papes se font à genoux, baiser les leurs par les Rois.

L'église des prêtres a nommé son Chef Saint, (et par surcroit sa Sainteté,) cependant Jesus a dit que la Sainteté n'est qu'après la mort, la récompense des vertus, les prêtres en faisant de leur chef, un Saint vivant, privoient Dieu envers cet homme, du droit de sa justice, et du prix de sa clémence, c'est ainsi qu'en nommant le pape suprématie, ils lui donnoient puissance sur toutes les puissances de la terre, et qu'en le nommant saint ils le reconnurent indépendant de la puissance de Dieu même.

Donc le pape étoit suprême à toute la terre, et se déclarer infaillible et saint pour braver la puissance de Dieu, c'est le comble de l'orgueil, et celui de l'insanité à ceux qui y croyent.

Que

Que je souffre, ô mon Dieu, devoir ainsi braver ta justice et ta puissance, mais, ta clémence augmente mon admiration respectueuse, quelle puissance au monde souffriroit ces outrages toi la puissance de toutes les puissances de la terre ; (que ta seule volonté peut anéantir) une poigné d'hommes abusant de l'erreur dans lequel eux-mêmes induisent la multitude, se l'arrogent ; ils se donnent le nom inviolable de ton épouse ; ils sanctifie leur chef, les cardinaux, acolites de se chef, se sont arrogamment nommés *Eminence*, et les évêques se sont bornés aux titres de *Monseigneur*, et de sa *Grandeur*.

Cependant Jésus a dit en St. Luc, Chapitre XVI, *Celui qui se dit* grand *aux yeux des hommes, est en abomination devant Dieu... Celui qui s'éleve sera abaissé....* et à tous ses orgueilleux titres, ces chefs de l'église, des Prêtres ont joint à l'énormité des richesses ; acquises par des spécieuses promesse sur la crédulité des faibles, le luxe scandaleux des palais, des équipages, des festins, et se livrant à toutes les licences et passions voilés qu'engendre l'opulante oisiveté, ils s'engraissoient sans remords au sein d'une hypocrite mollesse.......

Mécontens encore de leurs énormes richesses, les papes et les évêques ont établis un comptoire de graces pécuniaires, ils ont mis à contribution l'amour et la tendresse, et ce pure sentiment, *l'aliment de l'univers*, fut chargé d'impôts envers les jeunes cœurs, qu'un dégré de parenté, semble même rapprocher..... Il falloit payer pour épouser sa

Cousine, et les inhumains en privoient le pauvre à jamais.

Son cœur est-il moins sensible que celui du riche et n'est-il pas comme lui membre utile à la Société. . . . . . . Pour se marier il falloit trois Bans publiés de semaine en semaine, et l'évêque à prix d'argent en exemptoit le riche de deux.

Tout étoit de la part de cette corporation qui a osée se nommer l'église, duretée envers le pauvre et rapine sur le riche, et on la préfère à Jésus, qui a dit à ses Apôtres (en S. Matthieu, chap. x.) : *Gratis accepistis, gratis date.* . . . la mission que vous tenez de moi, ne vous coûte rien : qu'il n'en coûte rien à personne pour en éprouver les effets.

(Aux Actes des Apôtres, chap. viij.) quand Simon de Samarie offrit de l'argent à Pierre ce dernier lui répondit : *Que votre argent périsse avec vous, puisque vous croyez que les dons de Dieu peuvent s'achéter.* Il y a cependant bien du temps que les Papes et les Evêques en vendent, quoiqu'ils n'ignorent pas ce qu'au Chap. xx. S. paul leur a prédit, étant dans la Ville de Milet, où il fit venir les évêques d'éphèse. Là il leur dit qu'ils s'éleveroit des évêques qui publieroient de fausses maximes pour s'attirer des richesses.

Les évêques Romains ont bien accompli la prédiction de Saint paul : mais cet apôtre ne croyoit pas alors qu'ils s'en feroient dans chaque nation des milliards de capitaux en fonds de terres.

Ces évêques savent que, selon Saint Jean, (chap. ij.) Jésus chassa à coups de fouet les

vendeurs hors du Temple, en leur disant: *Ne faites point de la Maisou de mon Père, une maison de trafic :* mais ils disent à leurs crédules que ce sont des Marchands de colombes que Jésus chassa: mais ces Marchands donnoient aux gens des colombes pour leur argent : et vous, évêques, vous ne leur avez donné que des erreurs, et le sanguinaire poison de l'intolérance au lieu de vérités évangéliques. La Robe du Cardinal de Guise, teinte du sang de Coligny, servant de drapeau aux assassins de la Saint-Barthélemi, et les poignards de Clément et de Ravaillac, sortant du sein de Valois et de Bourbon. : voilà les trophées de l'infernale intolérance, dont ces évêques, pour maintenir leur superstitieux empire, ont empoisonné l'ame des faibles et trop crédules peuples. Mais taisons ces horreurs, la honte des évêques, et qui font frémir la nature.

Les vendeurs de colombes faisoient leur trafic sur le parvis du Temple : et vous, Evêques, le Sanctuaire étoit votre Bureau, l'Autel votre Comptoir, et le Tabernacle votre Caisse. La Communion et l'excommunication sont le pacte social avec lequel vous vous êtes procuré vos scandaleuses richesses, et avez maîtrisé les Peuples et les Rois.

Aussi, Egoïstes ambitieux, parjures à votre Mére Patrie, dès qu'elle a dévoilé votre superstitieux empire, sans penser que la raison, ce flambeau divin, en a détruit la fausse magie. Vous n'en avez pas moins excommunié au plus vîte nos vrais Evêques et dignes Prêtres Citoyens. Mais les gens sages et éclairés rient de pitié de vos Supercheries Romaines et les

foudres du Vatican ne sont que de la fumée qui éblouit les ignares.

Evêque, la communion n'est point la nourriture du Corps, et Jésus ton maître et le mien a dit : *Nul n'a de pouvoir sur les ames* ; l'ame n'a de juge que Dieu : tu insultes à sa puissance spirituelle en osant te placer entre elle et lui.... Je croi en Dieu et jamais je ne laisserai croire que tu puisses t'arroger sa puissance. . . . . Je croi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, et à l'unique et universelle Eglise, son inviolable Epouse ; . . . . et jamais ton Eglise Romaine ne prévaudra sur la sienne : il l'a dit à Pierre : *Jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre vous.*

Tes Conciles, tes Pères, ce sont des hommes, des Evêques, c'est toi-même : ce sont des nullités auprès de la doctrine de Jésus. J'ai l'Evangile: voilà mon guide:tu l'as oublié. Je le remets sous tes yeux dans sa simple et sublime vérité. Dètruis le, si tu l'oses. . . . . . Citoyens, jamais les Evêques Réfractaires, rebelles au serment de civilisation, de sociabilité, d'unité avec la mère patrie, et qui seuls ont entraîné à cette criminelle et ingrate rebellion contre la nation qui les a veillés et nourris, les prêtres qu'ils nommoient *Bas Clergé*, non, jamais ces impérieux évêques n'adopteront la régénération de la France, parce qu'elle est précisément la même que Jésus-Christ a apportée au monde : elle a détruit leur empire, tel que celui que les pontifes Jonathas et Simon avoient usurpé sur les Juifs et sur les Samaritains.

La Nation Françoise a enfin levé le rideau sous lequel le Corps d'Evêques s'enveloppoit sous le spécieux nom d'Eglise.

Le flambeau de la vérité ralumé au feu divin de l'évangile, achevera de consumer ce prétendu empire spirituel, cette suprématie, ces éminences, ces grandeurs, ces scandaleuses richesses, tous objets en abomination à Dieu et aux hommes justes.

François, la vérité démasquée n'apportera nul changement dans le culte, mais de grands changemens dans les cœurs : elle va produire la foi sans dispute, la piété sans fanatisme : la tolérance n'aura que deux régles, la raison et l'évangile : les Chrétiens se conformeront aux paroles de Jésus-Christ : sa charité veut que, sans distinction tous les hommes se régardent pour frères : ils suivront la sublime simplicité de la doctrine de Jésus, et sans égarer dans un tas d'obscurités oiseuses, que pas un Prêtre n'a jamais comprises.

Les vrais Chrétiens ne s'attacheront à connoître que ce qui leur est nécessaire pour être saints, et cela est à la portée de tout le monde. L'Eglise de Jésus n'a point subtilisé, comme l'église des Prêtres..... Si le pauvre n'entend que difficilement la Constitution Françoise, c'est que les évêques lui ont toujours caché celle de Jésus-Christ : mais, comme elles sont établies sur les mêmes principes de justice et de vérité, il ne pourra à présent entendre l'une sans l'autre..... Il n'y a plus de puissance divisée : la puissance n'est qu'*une*, résidant dans la Nation entiére, et *dont tout pouvoir émane.*

Citoyens, vous n'avez que deux Maîtres, Dieu dans le Ciel, et vos propres Loix sur la terre. Soyons hommes de paix et frères avec tout l'univers. Unissons-nous dans l'amour de

Dieu et dans la pratique des vertus qu'il nous prescrit. Révérons nos Loix : et que Dieu aide de sa sagesse le Roi que nous avons choisi pour les faire exécuter : qu'il nous aime, comme ses enfans, et révérons-le comme un bon Père.

Si on pouvoit assimiler la régénération de la France au Mystere révéré de la Trinité : nous finirions en disant:

Que de trois ordres différens dans l'association politique de tout un peuple, dont jamais l'équité et la raison ne pourront concevoir l'injuste établissement.

La Nation Françoise civilement rassemblée en a fait un tout indivisible et égaux en droits sous leurs propres loix, elle a tout réunie dans son sein ; et d'après, et d'accord aux divins préceptes de Jésus-Christ, elle n'a fait qu'*un* de tous les individus de la Nation, elle a tout consommée et confondue en l'*unité sociale*, sans laquelle jamais état ne sera solidement constitué ni bien gouverné.



RÉFLEXION.

NOus sommes pénétrés des Saintes vérités que l'évangile vient de nous dicter, mais après tant de siecles d'*abus*, nous en trouvons l'exécution bien difficile, le cœur humain a trop d'amour propre pour espérer que la raison puisse ramener promptement les opinions erronnées à la légitime égalitée des hommes sous leurs loix, les préjugés de la Religion et ceux de la Noblesse héréditaire sont des erreurs des temps, et il en faut un peu pour les abolir, les hommes malheureusement tiennent plus à l'habitude qu'à la juste vérité; le gouvernement est comme le corps de l'homme, une légere purge le dérange, et pour le régénérer il ne se purifie souvent que dans le sang des peuples.

Jean a baptisé et purifié d'eau, Jesus l'a fait aussi dans le Jourdain, cela n'a pas suffit, il a fallut qu'il verse son sang, et après dix-huit siecles sa doctrine divine est encore méconnue par ceux mêmes qui ont fait profession de l'enseigner, tant l'esprit de domination a éteint en eux les principes de justice et de vérité.

La Constitution Françoise est Juste, elle est ce qu'elle doit être, mais la société pour qui elle est faite ne l'est point.

Il faudroit des hommes sortant de l'état de nature, pour opérer sans trouble une aussi sainte Constitution.

Le temps la répandra sur toute la terre ; plus les évêques, les ci-devant nobles et les rois despotes s'opposeront à son exécution, plus les peuples s'éclaireront sur la justice de l'égalité sous leurs loix, et plus ils sentiront que d'elle seul dépend le bonheur des Nations, ce n'est point dans l'apathie de l'erreur que les hommes s'instruisent, c'est dans les troubles que cause la recherche de la vérité.

La lumiere a trop d'éclats pour les évêques et les ci-devant grands, leur système, leur empire n'est point celui de l'attraction, ils ne regnent que dans le désordre des tourbillons.

Puisse la bonté divine inspirer aux hommes que la force des armes n'en a point sur les opinions, et qu'en toutes Nations, au civile, comme au culte religieux, chaque peuple est libre de se dicter ses Loix.

F I N.

DE L'IMPRIMERIE DE Fr. CARON-BERQUIER.